



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 04/12/2025

Reçu en préfecture le 04/12/2025

Publié le 08/12/2025

Berger Levrault

ID : 087-218717809-20251203-2025057-DE

2025-057

L'an **DEUX MILLE VINGT CINQ**

Le 3 décembre

**Nombre
de Conseillers :**

le Conseil Municipal de la Commune de **SAINT-PRIEST-TAURI**ON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Claudette ROSSANDER, Maire

Date de la convocation du Conseil Municipal : 26 novembre 2025

**en exercice -23-
présents 19
votants 22**

PRÉSENTS : Mme ROSSANDER, Maire ; M. CHARVILLAT, Mme BESSE, Mme FOUCAUD, M. CHEVALIER, Mme LE GUEN, Adjoints ; M. DUPIN, Mme LACOUR, Mme PAGLIONE-BISMUTH, Mme LAURENT, M. FOURNIER, Mme DA SILVA, M. DUJARDIN, Mme JULLIAND, M. LACOUCHIE, M. CHAUGNY, Mme DOUSSAINT, Mme DELOS, M. BÉNARD

ABSENTS : M. LAUSERIE, M. PREUILH, M. BERGERON, Mme LACOMBE

Pouvoirs : M. PREUILH donne pouvoir à M. FOURNIER, M. BERGERON donne pouvoir à M. CHEVALIER, Mme LACOMBE donne pouvoir à Mme DASILVA

Monsieur DUJARDIN a été élu secrétaire de séance.

ACQUISITION DE PARCELLES

Madame le Maire informe l'assemblée que Madame HENRIOT Ghislaine souhaite céder à la commune à titre gracieux des parcelles qui ont vocation à intégrer la voirie communale : les parcelles proposées sont cadastrées AM n°175 et CH n°116.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- **ACCEPTE d'acquérir à titre gracieux les parcelles cadastrées AM n°175 et CH n°116 appartenant à Madame HENRIOT Ghislaine,**
- **INTEGRE ces parcelles au domaine privé de la commune en vue de leur classement dans le domaine public communal,**
- **APPROUVE l'intégration des voies au domaine public communal,**
- **AUTORISE Madame le Maire à signer l'acte notarié.**

*Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.*

*Pour Copie conforme
Le Maire,*

Claudette ROSSANDER

Signé par : Claudette ROSSANDER
Date : 04/12/2025
Qualité : MAIRE